

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents : **22**

Représentés : **7**

Qui ont pris part à la délibération : **29**

Date de la convocation : **22/03/2022**

Date d'affichage : **31/03/2022**

**de la commune de COGOLIN
Séance du jeudi 07 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le **sept avril** à 18h30, le conseil municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni à la **Bastide PISAN**, sous la présidence de Madame Christiane LARDAT, 1^{ère} adjointe,

PRESENTS :

Gilbert UVERNET – Audrey TROIN – Patrick GARNIER - Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Erwan DE KERSAINTGILLY – Jacki KLINGER – René LE VIAVANT – Danielle CERTIER - Jean-Paul MOREL - Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Margaret LOVERA – Michaël RIGAUD – Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO - Kathia PIETTE – Philippe CHILARD -

POUVOIRS :

Elisabeth CAILLAT à Margaret LOVERA / Corinne VERNEUIL à Christiane LARDAT / Florian VYERS à Gilbert UVERNET / Christelle DUVERNET à Sonia BRASSEUR / Olivier COURCHET à Patrick HERMIER / Bernadette BOUCQUEY à Mireille ESCARRAT /

ABSENTES :

Isabelle BRUSSAT – Audrey MICHEL –

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La note annexée à la présente délibération répond à cette obligation. L'objet de ce budget annexe créé en décembre 2013 est d'enregistrer les opérations relatives à la gestion des immeubles productifs de revenus soumis à TVA.

Il retrace, en recettes, les loyers des baux commerciaux ou professionnels (locaux du 29, avenue Georges Clémenceau, Manufacture des Tapis, Pôle emploi, restaurants de plage) et, en dépenses, les charges de ces locaux.

Le compte administratif 2021 du budget annexe « immeubles de rapport » peut se résumer ainsi :

N° 2022/042

CM du 07/04/2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES DE RAPPORT »**OPERATIONS DE L'EXERCICE :**

Section de fonctionnement - Mandats émis	:	426 567,96 €
Section d'investissement - Mandats émis	:	128 452,38 €
Total Dépenses	:	555 020,34 €

Section de fonctionnement - Titres émis	:	767 737,54 €
Section d'investissement - Titres émis	:	237 469,34 €
Total Recettes	:	1 005 206,88 €

RESULTATS DE L'EXERCICE :

Section de fonctionnement (excédent)	:	+ 115 169,58 €
Section d'investissement (excédent)	:	+ 191 120,40 €
Total Excédent	:	+ 306 289,98 €

REPORTS DE L'EXERCICE 2020 :

Section de fonctionnement (excédent)	:	+ 226 000,00 €
Section d'investissement (déficit)	:	- 82 103,44 €

RESULTATS A LA CLOTURE : [cumulé : Exercice + Antérieur]

Section de fonctionnement (excédent)	:	+ 341 169,58 €
Section d'investissement (excédent)	:	+ 109 016,96 €
Total Excédent	:	+ 450 186,54 €

RESTES A REALISER : Section d'investissement

Dépenses	:	2 065,14 €
Recettes	:	00,00 €
Solde des RAR	:	- 2 065,14 €

Soit un excédent net global de 448 121,40 €.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2021 du budget annexe « immeubles de rapport ».

Il est précisé que les résultats de fonctionnement et d'investissement seront repris au budget primitif de l'exercice 2022.

Monsieur le Maire s'étant retiré,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Christiane LARDAT et en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le compte administratif 2021 du budget annexe « immeubles de rapport » arrêté comme suit :

	DEPENSES		RECETTES
Section de fonctionnement	426 567,96 €		767 737,54 €
Chapitre 011 : charges à caractère général	51 753,67 €	Chapitre 002 : solde d'exécution reporté	226 000,00 €
Chapitre 014 : atténuations de produits	0,00 €		

N° 2022/042

CM du 07/04/2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES DE RAPPORT »

Chapitre 042 : opérations d'ordre	148 309,00 €	Chapitre 042 : opérations d'ordre	26 666,66 €
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	226 000,42 €	Chapitre 75 : autres produits de gestion courante	515 020,88 €
Chapitre 66 : charges financières	0,00 €		
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	504,87 €	Chapitre 77 : produits exceptionnels	50,00 €
Section d'investissement	128 452,38 €		237 469,34 €
Chapitre 001 : solde d'exécution reporté	82 103,44 €	Chapitre 10 : dotations et réserves	88 562,06 €
Chapitre 040 : opérations d'ordre	26 666,66 €	Chapitre 040 : opérations d'ordre	148 309,00 €
Chapitre 041 : opérations patrimoniales	0,00 €	Chapitre 041 : opérations patrimoniales	0,00 €
Chapitre 16 : remboursement d'emprunts & cautions	0,00 €	Chapitre 13 : subventions reçues (département)	0,00 €
Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	0,00 €	Chapitre 16 : emprunts & dettes assimilées	598,28 €
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	0,00 €		
Chapitre 23 : immobilisations en cours	19 682,28 €		

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE - 22 POUR - 7 ABSTENTIONS** (Olivier COURCHET - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSOT - Kathia PIETTE - Philippe CHILARD - Bernadette BOUCQUEY).

Le maire,

Marc Etienne LAURENT

